

5324/66
HB

26 mars

0

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 21 mars par laquelle vous nous faites part de votre intention de vendre un tableau en bois sculpté représentant Le Martyre de Saint Laurent.

Cette œuvre est vraisemblablement un retable ou un panneau entièrement sculpté. S'il en est ainsi, vous devriez vous adresser aux Musées Royaux du Cinquantenaire. Toutefois, si elle se composait également d'une peinture, vous pourriez nous l'envoyer pour être soumise à la Commission directrice du Musée et ce aux conditions d'usage, c'est-à-dire à vos frais, risques et périls et sans qu'il puisse résulter de ce chef ^{pour notre Administration,} aucune sorte d'engagement ou de responsabilité. Il serait utile d'indiquer le prix que vous demandez de l'ouvrage présenté.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

Au Lieutenant Georges DENIS,
33 rue Eugène Cattoir,
IXELLES.



Les Musées de l'Etat,
je me ferais un plaisir
de vous soumettre
le bois sculpté.

Je vous prie,
Monsieur Tieren-Geraert
me donner un mot de réponse
et agréer dans l'entretemps
l'assurance de ma considéra-
tion la plus distinguée

Maintenant,
George Denis

Du 2^e rég^t de Guides
33, rue Eugène Caillois, Ixelles.

Le 21 mars 1920,

Monsieur Tieren-Geraert,

Pour sortir d'indivision,
mon frère et moi, serions
disposés à nous défaire
d'un tableau en bois
sculpté de 43" sur 30" environ,
représentant le martyre de
saint Laurent.

Cette œuvre d'art
de la fin du XV. siècle
je crois, provient de
l'abbaye de Villers. Elle
fut donnée à ma mère
par une dame habitant

comme elle le village de
Marbais (près Villers) qui, la
tenait elle même, d'un moine
qu'elle avait recueilli lors
de la destruction de l'abbaye.

Ces faits sont faciles à
établir.

Tout le lieutenant
général Denis, mon Père
a souvent refusé de ^{prendre} ce
"St Laurent", à des prix élevés,
tant à des antiquaires de
profession qui à des
collectionneurs.

Si cela pouvait
présenter un intérêt pour